

Journal International De Victimologie International Journal Of Victimology

Tome 6, numéro 2 (Janvier 2008)

Les agirs violents au sein du couple : Perspectives cliniques et psychocriminologiques

ESCARD, E.⁽¹⁾, LANCIA, L.⁽²⁾, FAICT, T.⁽¹⁾ [CANADA & FRANCE]

Auteurs

1 Service régional de médecine légale, victimologie et criminologie, CHU de Clermont-Ferrand (France)

2 Interne en psychologie, Institut Philippe Pinel, Montréal, Québec (Canada)

Résumé

Après rappel des modalités d'une communication violente, nous précisons les spécificités relationnelles qui peuvent favoriser ou perpétuer les violences conjugales. En effet, il apparaît important dans ces cas de préciser non seulement les deux personnalités en jeu, mais aussi les interactions au sein du couple et avec l'extérieur, y compris les professionnels du réseau victimologique. La fonction de la violence doit être approfondie, de même que les effets psychotraumatiques des violences qui peuvent être à l'origine d'une modification des représentations psychoaffectives et des compétences relationnelles et sociales, faisant obstacle à la prise en charge proposée. A partir d'exemples, comme la passion amoureuse ou la relation d'emprise, nous évoquerons comment une analyse systémique des difficultés est à même de resituer les violences conjugales dans un contexte plus respectueux d'une éthique de la souffrance.

Mots-clés

Violence, Couple, Personnalité, Système, Jalousie

Nous allons essayer de rechercher un sens au passage à l'acte au sein du couple, ce qui suppose beaucoup de travail pour les cliniciens puisque le passage à l'acte implique d'ordinaire une évacuation totale ou quasi totale de la mentalisation, de la mise en sens par le patient de son acte. Nous tenterons de qualifier le passage à l'acte de façon précise, de par sa nature comportementale (homicides, menaces, violences, tentatives de suicide...),

communicationnelle (y-a-t-il un message destiné à autrui ?) et enfin dynamique (quelle est la structure de personnalité sous-jacente et les éventuels conflits inconscients qui peuvent servir de moteur au passage à l'acte ?). Nous précisons de quelle manière le système conjugal peut favoriser, gérer ou prévenir les conflits à risque.

Nous savons qu'il n'est pas toujours pertinent de vouloir assimiler linéairement

un acte, un type d'agir théorique et une structure psychopathologique. Qui dit humain, dit complexité et exceptions. Le travail clinique nous montre à quel point il est difficile de classer typologiquement et linéairement un sujet selon ses actes et sa structure, sujet qui répond peu souvent à l'hypothèse de l'homme rationnel (Escard, 2007). Nous proposons simplement quelques modalités de compréhension des motivations conscientes et inconscientes des violences intra-conjugales.

La communication violente

Nous constatons que des sujets adoptent plus un mode de communication verbale, d'autres optent plus pour un mode d'expression comportemental ou somatique.

Le comportemental et le somatisé sont souvent considérés comme des fonctionnements régressifs, et normalement, ils se contentent de prolonger les pensées. Mais à l'état pathologique, ils les remplacent par la mise en action du comportement et du corps, et c'est ainsi que nous débouchons sur le passage à l'acte. Il apparaît cependant important de dépasser une conception évolutionniste ou psychogénétique du passage à l'acte qui fait de ce dernier une expression de qualité mentale « inférieure » aux élaborations passant par le discours, l'acte pouvant aussi être créateur d'un changement (Douville, 1999).

L'acte criminel est à concevoir à l'intérieur de deux réalités : celle extérieure déterminée par les interprétations juridiques et sociales et une réalité intérieure, intersubjective, intrapsychique et morale. Ces deux réalités sont en interaction et sous-tendent un carrefour entre plusieurs champs disciplinaires, tel que la justice, la psychopathologie et la criminologie.

Être proche du sujet engendre la peur de celui-ci d'être l'objet d'une intrusion de la part de l'autre. Il y a donc une crainte de l'attaque de l'autre. D'autre part, il existe chez ces patients un rapport apparent à l'exclusion et à l'abandon. Cela se traduit par le fait que toute autonomie du tiers sera perçue comme de l'abandon ou du rejet. Face à ces sentiments, le sujet tentera de s'approprier celui qui s'en va. Mélanie Klein

décrit ce processus : il y aurait des moments d'agressivité contre l'objet qui feraient émerger une culpabilité précoce et envahissante de la peur d'avoir détruit l'objet. Cette culpabilité entraîne une réparation. La réparation ne peut s'effectuer que dans la reprise de la destruction de l'autre (Klein, 1952).

Pour ce qui est de la dimension de la rupture, ce qui essentiel c'est le rapport à l'autre. Dans le passage à l'acte, il n'y a plus d'altérité, il y a un état d'indifférenciation face à autrui. Les souvenirs sont confus, incomplets ; en effet, il y a un évanouissement dans l'instant, une éclipse du sujet.

L'acting-out, au contraire, par sa volonté de démonstration, ne suppose pas la disparition de l'autre mais plutôt que l'autre change de regard sur lui. L'acting-out est un appel à l'autre. En effet, la dimension du transfert est fondamentale.

« Si cette dimension de recherche relationnelle n'existe pas, nous nous situons alors dans le registre de la solitude, du désespoir, de l'évacuation de l'autre et aussi, souvent, de la tentative désespérée de contrôler l'autre à tout prix et qui s'accompagne d'un sentiment d'omnipotence. C'est ce que nous appellerons à proprement parler le passage à l'acte » (Millaud, 1998).

La distinction théorique est tout à fait fondamentale, même si la confusion entre les deux termes existe depuis longtemps. L'auteur présente le passage à l'acte comme étant le témoin de la rupture de la chaîne logique entre la parole et l'action. Il existe un défaut de mentalisation.

Ceci dit, l'irruption d'un agir ne peut être considérée uniquement comme négatif, il vient nous renseigner avant tout sur une faille dans le système parole-action. La différence en termes de pronostic se fera à travers la fréquence d'utilisation de ce mécanisme, les conséquences de celui-ci dans le réel, et la capacité du sujet à identifier ce fonctionnement.

Rappelons-nous que la mentalisation ne se traduit pas nécessairement par la manifestation

extérieure de paroles, de même qu'un acting-out n'est pas forcément une action motrice.

Nous assistons donc à une victoire du principe de plaisir sur le principe de réalité, une victoire de l'action sur la parole. « Celle de la décharge pulsionnelle passant par l'acte moteur comme solution économique à un état de tension psychique » (Casoni, 2003).

Le recours à l'acte permet en plus de réguler l'angoisse que l'intensité des affects est susceptible d'éveiller. Ce mode de réaction, bien qu'il soit potentiellement applicable par tout le monde, est le mode typique de réaction de certains individus.

Pour les délinquants habituels, le recours à l'acte constitue un mode privilégié de gestion des tensions internes. La décharge agit, peut être bien souvent déclenchée par des angoisses ou des affects spécifiques. Ainsi comme nous verrons par la suite, il est possible de voir chez certains conjoints violents, une décharge pulsionnelle de rage suscitée par de puissantes angoisses d'abandon et de perte de l'objet d'attachement. Le but de cette décharge est avant tout d'éviter de ressentir des affects ou des angoisses douloureux, comme la culpabilité ou l'affect dépressif. Tout ceci ne s'effectue pas sans conséquences puisque l'individu qui agit à la place de mentaliser sera systématiquement en situation de conflit avec son entourage.

L.Villerbu (2003) parle d'une « économie psychique pulsionnelle » pour faire référence à l'équilibration des tensions. La tension qui fait pression peut être soit interne soit externe. En effet, pour maintenir un quantum d'excitation psychique, L.Villerbu émet deux hypothèses. Soit l'individu sera à la recherche de basses pulsions, « un écoulement hémorragique continu ». Le sujet est soumis à des pressions externes, il y a une perte de sa vie fantasmatique. Là, nous sommes dans le cas de pressions externes, la pression sera tellement intense que le sujet agira pour s'apaiser. Par exemple, Francis Holmes était apaisé par la vue du sang. Soit l'individu sera à la recherche d'une haute tension. L'auto-excitation interne est

continue, le sujet est au bord de l'éclatement et l'agir reflète celui-ci.

Spécificités relationnelles dans les violences conjugales

En février 2001, le rapport Henrion retient pour définition des violences conjugales « les violences qui ont pour facteur commun un processus évolutif au cours duquel un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par des agressions physiques, psychique ou sexuelle. Elles se distinguent des conflits de couple en particulier ». Dans cette définition, il n'est plus fait état du terme « époux », ni de « vie commune », mais de « relation privilégiée ».

La violence conjugale se distingue des autres formes de violence, partiellement en raison de sa dynamique de répétition : « le cycle de la violence tend à se raccourcir et l'intensité de la violence à s'accroître » (Weltzer-Lang, 2005). En même temps que l'un encourage l'autre, les deux partenaires changent.

Selon R. Coutanceau (2006), « la violence apparaît et se déroule généralement selon une chronologie standardisée qui s'inscrit dans un cycle en trois temps : la tension, l'acte violent puis la réparation ». Les conflits au sein du couple violent, contrairement au couple « normal », ont pour objet de manifester la supériorité du conjoint violent. Ce qui est souligné à travers ces hypothèses, c'est le manque de confiance en soi, qui entraîne une inquiétude du conjoint violent et par conséquent une tentative de domination par la violence.

Le second temps est celui de l'irruption de la violence physique. Elle surgit en général, quand la domination du conjoint violent est devenue incontestable.

Après l'épisode violent, survient souvent la troisième phase, qui est celle de la réparation.

Celle-ci, qui ne perçoit pas que le sursis amoureux est éphémère, a encore plus vite fait d'accepter les excuses prononcées et d'effacer ce qu'elle vient de vivre : elle se trouve à nouveau dans une

relation qui correspond à ses aspirations et s'imagine qu'elle a les moyens de la faire durer (Coutanceau, 2006).

Dans les relations amoureuses sans violence, cette fusion ne dure qu'un temps, progressivement chaque partenaire requiert une indépendance afin de pouvoir poursuivre la relation à deux. Dans les couples violents, l'étape d'individualisation de chacun semble ne pas se faire. Les scènes de ménages « normales » qui peuvent faire avancer un couple en temps habituel deviennent de plus en plus violentes. D. Anzieu (1996) ira même jusqu'à dire que « les scènes de ménage peuvent devenir une passion au sens où elles humilient, avilissent et font souffrir. Elles font monter le potentiel du couple vers un paroxysme ».

Cela pourrait s'expliquer par un non (ou mal) établissement du processus de séparation-individuation (Malher, 1990).

Il semblerait donc que dans les couples violents, l'agresseur n'ait pas acquis lors du processus de séparation-individuation, le sentiment d'être séparé et en relation.

Chez les individus violents dans un contexte amoureux, la peur de la perte constitue une angoisse très importante. Elle se manifeste soit comme une angoisse d'abandon, comme une vulnérabilité au sentiment d'être rejeté ou encore par le besoin permanent d'être rassuré. Celle-ci peut également donner naissance à une série de manifestations défensives psychologiques et comportementales comme le contrôle, l'emprise ou la domination afin d'éviter l'angoisse. Pour les individus fortement propices à l'angoisse d'abandon, toute distance affective ou physique de la part de l'être aimé est perçue comme menaçante. Tout état de non disponibilité du conjoint constitue une menace de perte. Le besoin compulsif d'être rassuré traduit soit la peur du rejet, et dans ce cas, le sujet peut devenir harcelant et exiger sans cesse que l'autre le rassure en lui prouvant son amour malgré la violence exercée, soit une intolérance de la culpabilité ressentie.

L'impuissance peut ressortir comme une explication prédominante de la violence chez des individus qui présentent les formes les plus sévères de violence conjugale. Ils peuvent en effet ressentir des sentiments insupportables de passivité dépressive dans l'interaction avec le partenaire, qui semblent liés à des expériences du passé. Certains agresseurs expriment très clairement ce sentiment d'être tellement envahis par des émotions confuses qu'ils ne peuvent plus penser.

Certains individus recherchent les déclencheurs de leur violence dans des éléments internes et d'autres externes. La forme la plus évidente de la banalisation consiste à dénier le caractère violent des actes.

Dans le climat brûlant de la passion, la rupture est l'équivalent d'une mise à mort psychique. Chez les hommes les plus violents, le sentiment d'amour alternera avec un sentiment de haine, et non de colère. La passion reste principalement le symptôme d'un désir inconscient et archaïque de symbiose. C'est donc dans la passion que le fantasme de l'amour éternel prend sa pleine puissance. Et pourtant, l'enjeu de la passion est de souffrir, le sujet saisi par la passion apparaît aux yeux des autres comme dépossédé de lui-même, n'ayant plus la maîtrise ni de ses pensées ni de ses actes.

Selon R. Gori (1999), le sujet humain a été dupé et trompé par les paroles maternelles telles que : « tu es tout pour moi », ce message est reçu par l'enfant de manière inverse : « je veux être tout pour toi ». La passion est en lien avec la mort et la destruction pour tous ceux qui s'en laissent envahir. La frontière entre la jalousie normale et pathologique reste néanmoins extrêmement floue. La jalousie est morbide quand elle devient une attitude stabilisée, une disposition permanente de la personne, une manière constante et habituelle de vivre la relation amoureuse et sexuelle. Le caractère morbide de la jalousie est associée à l'incapacité de l'individu à sortir de la spécificité de son mode de relation afin de poursuivre son évolution personnelle (Lagache, 1997). Elle amène avec elle l'impuissance à maintenir

l'investissement amoureux puisqu'elle bouillonne en sentiment haineux ou éclate en paroles et gestes d'agression. Elle n'accorde au partenaire que la soumission et non la liberté et la spontanéité dans l'adhésion. Elle enferme le jaloux dans l'irréversibilité de ses investissements amoureux et sexuels. Morbide ou non, la jalousie se présente souvent sous la forme du sentiment d'injustice subie.

Dans le processus criminogène passionnel, la notion psychanalytique de perte de l'objet a une place importante. La relation objectale avec la victime est habituellement de type prégénital narcissique, et la menace de rupture de cette relation d'objet constitue une situation dangereuse qui peut déboucher sur le meurtre suivi fréquemment du suicide du meurtrier. Cela se manifeste par une grande dépendance du sujet à l'objet. Dans des cas excessifs, la perte du lien sujet/objet, peut entraîner de graves désordres du Moi du sujet. L'attachement prégénital à l'objet, est très puissant, mais est surtout très ambivalent, ainsi le sujet pourra passer de l'amour à la haine avec une très grande facilité (Benezech, 1987).

Le futur criminel est donc plongé dans une souffrance existentielle, s'adonnant à des comportements de revendication et de désespoir, afin de se réapproprier l'objet perdu. Etant donné que chez ces sujets, le travail intrapsychique du deuil normal est impossible, l'introjection de l'objet perdu échoue. Pour le sujet, la mort de l'objet équivaut à sa propre mort, c'est pour cette raison qu'il demeure dans une ambivalence pulsionnelle auto et hétéro-agressive. Le sujet ne pouvant se séparer de son objet, et par ailleurs ne pouvant également se contraindre à accepter l'offense narcissique subie, peut éventuellement décider d'allier meurtre et suicide afin de réaliser son fantasme de fusion avec l'objet dans la mort.

Alors que les jaloux pathologiques et paranoïaques vivent leur crime comme un acte de légitime défense, ceux qui présentent un trouble de l'amour-propre, du narcissisme, cas le plus complexe et le plus fréquent, ont en général un besoin de parler assez frappant après un crime passionnel.

Le récit sera particulièrement long et circonstancié. L'évolution du couple est décrite par phases nettes et distinctes. Il s'agit, inévitablement d'une reconstruction dans l'après coup, où le sujet se place constamment comme une victime. Le déni de l'éloignement de l'autre est également très présent chez ces criminels. « Cet écart entre la façon de se présenter et la description de l'entourage, dont il méconnaît invariablement les besoins propres, est la caractéristique majeure de ces personnalités, tantôt proche des névroses de caractère, tantôt mal structurées, au narcissisme défaillant... Le déni d'altérité est solidaire du déni de la haine de l'objet, investissement de la libido narcissique du sujet. La haine de l'autre est aussi inassumable que la haine de soi » (Zagury, 1997). Le meurtre de l'autre équivaut en quelque sorte au propre suicide du criminel parce qu'il n'a pas élaboré la différenciation entre lui et son objet d'amour.

La dévalorisation ou revalorisation de la future victime par le criminel potentiel est nécessaire (De Greef, 1973). La revalorisation de la femme amenée par la jalousie est souvent suivie d'une dépréciation progressive, dépréciation qui prend le caractère d'une véritable construction mentale, systématique, implacable, la réduisant peu à peu à l'état d'un être démoniaque, porteur de tous les défauts, de tous les vices, dépourvu de qualités et de charmes.

Il dévalorise, réduit la victime et c'est comme cela qu'il rend possible l'homicide, le suicide, voire les deux. C'est par ce processus de revendication que le sujet projette tous les blâmes sur sa future victime pour se sentir autorisé à se venger. Ainsi, il peut se persuader que celle-ci mérite la mort.

Le désengagement du criminel représente le désintérêt du criminel pour ce qui l'entoure. En effet, il n'a pas conscience de la morale de la société dans laquelle il se trouve, il n'a plus la perception du bien et du mal, tel que nous l'entendons communément, donc son intervention meurtrière est légitime. Cette impossibilité de se projeter dans l'avenir permet totalement au futur criminel de tuer, de se

suicider ou encore les deux. C'est le développement de l'idée criminelle. En effet, que se soit dans le cas d'un « crime utilitaire » où le criminel prend toutes ses précautions pour ne pas être découvert, ou bien d'un « crime passionnel vrai » où l'impulsion instinctive domine, il y a une résistance intérieure à vaincre et l'idée ne se développe que progressivement.

L'assentiment « inefficace » au départ est ensuite formulé avec des menaces puis la crise survient. Le sujet est en état de souffrance imméritée, et pour lui le coupable de cet état ? c'est sa future victime. Mauvais sommeil, mauvaise nutrition, relâchement moral, indifférence, abandon aux circonstances, le sujet réagit au moindre choc. C'est au paroxysme de ce climat émotionnel intense qu'intervient l'acte. « Mais ce processus peut être rompu, le futur criminel peut opérer un redressement à tout moment, pourvu qu'il soit aidé, soutenu, compris. Les caractères qui ne communiquent pas avec autrui, les tempéraments schizoïdes, les paranoïaques qui ruminent seuls leurs malheurs sont infiniment plus exposés que les autres à subir le phénomène jusqu'au bout. » (De Greef, 1973). Ainsi il n'est pas impossible d'imaginer avoir une action préventive dans le domaine des homicides conjugaux.

Il existe un lien étroit entre les violences conjugales et les homicides conjugaux. En effet, ces deux agirs intra-conjugaux violents sont souvent abordés dans les mêmes ouvrages de façon parallèle de par la ressemblance des processus psychiques impliqués chez ces sujets agresseurs. Certains auteurs iront même jusqu'à dire que l'homicide conjugal serait la dernière étape de l'engrenage cyclique de la violence conjugale, si celle-ci n'est pas traitée à temps. Cette remarque nous interroge et pourrait donner l'essor à de nouvelles recherches. Par contre, une étude récente a repris l'idée que les auteurs d'un homicide conjugal suivi d'un suicide ne représentaient pas la même population d'auteurs de violences conjugales, l'acte étant dans ces cas beaucoup plus impulsif et en réaction à une séparation réelle ou annoncée. La possibilité de prévention est alors très limitée (Saleva, 2007).

Nous ne pouvons pas parler des violences conjugales, sans souligner la fréquence de la manipulation mentale qu'elle soit positive, égocentrique ou destructrice. De nombreuses personnes vivent à l'intérieur du couple une relation d'emprise ou de harcèlement sans même le savoir, qui les « vide » de leur énergie progressivement (Petitcollin, 2007). Après une première phase de séduction, le « prédateur » déstabilise petit à petit son partenaire par des microviolences morales, l'isole de différentes manières (dépendance financière, intrusions répétées, dénigrement en public...), jusqu'à un véritable conditionnement, tel qu'il a été décrit dans les mécanismes sectaires, où la victime soumise arrive à être en manque de son bourreau quand il est parti (Hirigoyen, 2004). La contre-manipulation proposée par certains est très difficile d'application par la victime qui a souvent une mauvaise image d'elle-même, une forte perte de confiance, une dépendance affective la rendant vulnérable dans le sens médical et juridique du terme.

Une approche élargie de la prise en charge des violences conjugales

Dans les situations de violences conjugales, la crise peut émerger au niveau de l'intervention de tiers, proches ou professionnels, dont les résonances vont influencer les conséquences de leur intervention. La référence à la Loi va constituer une référence commune incontournable, pouvant agir comme un levier et une garantie, mais en même temps faire flamber la violence et le risque de représailles. De plus, les traumatismes répétés subis par la victime vont compliquer la prise en charge, par atteinte de son intégrité et de son identité, qui se traduit souvent par une ambivalence, une incapacité à se défendre seule, une confusion des ressentis et pensées amenant la victime à se culpabiliser, se résigner. L'étude de la responsabilité de l'auteur quant à ses actes et de la victime quant à sa protection (et celle de ses enfants) implique de bien cerner le type d'attachement et de relation de couple et la fonction de la violence dans le couple (Girard, 2004). Les violences conjugales en effet se distinguent des conflits de couple en particulier, pouvant

suivre un cycle et ayant pour objet de manifester la supériorité du conjoint violent (Coutanceau, 2006; Weltzer-Lang, 2005).

Les violences ont plus de probabilité de survenir lorsque des liens narcissiques ou objectaux dans la structuration du couple existent, notamment pour les couples à dépendance anaclitique, narcissiques ou pervers, liens qu'il va falloir dépister et approfondir.

Ainsi, dans la passion amoureuse partagée, il y a un refus du principe de réalité qui s'actualise dans une transgression des règles très coûteuses en énergie où la violence et la mort sont parfois envisagées comme une preuve d'amour. Chez certains, l'attachement peut se transformer en une toxicomanie de la passion s'exprimant dans l'exaltation et la souffrance. La passion peut dériver vers différentes formes de violence quand l'échec de l'inflation de l'illusion et de l'idéalisation est à l'origine d'un désenchantement dévastateur, surtout dans une période de stress surajouté (déménagement, deuil, grossesse, changement de travail, maladie...). La haine prend alors place, le double négatif étant projeté vers l'autre.

Il paraît important de bien préciser à quel stade du couple en crise apparaissent les violences, l'apparition précoce de passages à l'acte physiques étant un facteur d'évolution défavorable. D'autre part, les effets psychotraumatiques des violences, leur impact sur la santé globale des victimes, l'aggravation de la déresponsabilisation de l'auteur quant à la protection et à l'engagement du couple peuvent amplifier la gravité des faits. L'insatisfaction sexuelle est également une cause fréquente de souffrance des couples, à l'origine de tensions de frustration ingérables et à l'origine de passages à l'acte directs (viols conjugaux...) ou indirects (pornographie, liaison extra-conjugale, pédophilie...).

Dans une famille, l'échec de l'attachement et de la parole se manifeste dans les interrelations entre les différents types de maltraitance tant au niveau horizontal que vertical transgénérationnel (Barudy, 1997). La violence peut parfois

s'interpréter comme un modèle de communication paradoxale et une manifestation symptomatique ayant pour but le maintien d'une homéostasie, quel que soit le contexte socio-culturel. La réalité tant de l'auteur que de la victime devienne dangereuse et attaque leur capacité relationnelle et de nouer un lien soutenant y compris au niveau d'une alliance thérapeutique (Ansermet, 2002).

Conclusion

L'atteinte dans leur intégrité et leur identité aussi bien des auteurs que des victimes dans le cadre des violences conjugales doit être repérée et nous devons en tenir compte dans leur prise en charge. Leurs représentations psychoaffectives et leurs compétences relationnelles et sociales étant modifiées, une intervention différente dans l'approche et le temps est nécessaire pour les aider. Une évaluation du couple et de la famille, voire la prise en charge des deux quand elle est possible sont capitales, avec repérage du type d'attachement et de relation de couple, de la fonction de la violence.

Les violences conjugales sont sources de conséquences importantes sur la santé au sens large, des individus, couples, familles, avec un impact et un coût social. Quand elles sont mieux comprises, elles nous imposent un positionnement éthique, allant bien au-delà d'une approche thérapeutique individuelle des protagonistes. Ceci implique de s'engager dans la non-neutralité, la singularité et la globalité pour chaque situation

Références

- Ansermet, F. (2002). Définition et sources de la violence. *Infamies d'enfance*. In O. Halfon, F. Ansermet, J. Laget & B. Pierrehumbert (Eds.), *Sens et non-sens de la violence*. Paris: PUF.
- Ansermet, F., Laget, J., Halfon, O. & Pierrehumbert, B. (2002). *Sens et non-sens de la violence* (pp. 15-55). PUF: Paris.
- Anzieu, D. (1996). *Créer – Détruire*. Paris: Ed Dunod.
- Barudy, J. (1997). *La douleur invisible de l'enfant. Approche écosystémique*

- de la maltraitance*. Ramonville Saint-Agne: Erès.
- Benezech, M. (1987). La perte de l'objet en clinique criminologique ou la passion selon Werther. *Annales médico-psychologique*, 145(4), 329-340.
- Casoni, D. & Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Coutenceau, R., (2006). *Amour et violence. Le défi de l'intimité*. Paris: Odile Jacob.
- De Greeff, E. (1973). *Amour et crimes d'amour*. Bruxelles: Charles Dessart.
- Douville, O. & Nathahi, O. (1999). *Clinique de l'acte*. Paris: L'Harmattan.
- Escard, E., Masse, R. & Faict, T. (2008). L'illusion de l'homme rationnel : un défi éthique pour la psychiatrie légale. *Colloque sur les nouvelles figures de la dangerosité*. Agen: ENAP.
- Girard, J., Rinaldi Baud, I. Rey Hanson, H. & Poujouly M. (2004). Les violences conjugales : pour une clinique du réel. *Thérapie familiale*, 25(4), 473-483.
- Gori, R. & Hoffmann, C. (1999). *La science au risque de la psychanalyse*. Erès: Toulouse.
- Henrion, R. (2001). Rapport au Ministre chargé de la Santé sur les violences conjugales.
- Hirigoyen, M.-F. (2004). *Femmes sous emprise: les ressorts de la violence dans le couple*. Paris: Oh ! Editions.
- Klein, M. (1952). The origins of transference. *International Journal of Psychoanalysis*, 33, 433-438.
- Lagache, D. (1997). *La jalousie amoureuse*, Paris: PUF Quadrige.
- Malher, M. (1990). *La naissance psychologique de l'être humain*. Paris: Payot.
- Millaud, F. (1998). *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques*. Paris: Masson.
- Petitcollin, C. (2007). *Echapper aux manipulateurs : les solutions existent !* Paris: Guy Tredaniel.
- Saleva, O., Putkonen, H., Kiviruusu, O & Lönnqvist, J. (2007). Homicide-suicide : an event hard to prevent and separate from homicide or suicide. *Forensic Science International*, 166(2-3), 204-8.
- Villerbu, L, Ambrosi, A, Gaillard, B. & Le Bas P. (2003). Dangerosité et vulnérabilité en psychocriminologie. *L'Harmattan*, Paris.
- Welzer-Lang, D. (2005). *Les hommes violents*. Poche: Paris.
- Zagury, D. (1999). Des drames de la jalousie et du narcissisme, *L'événement*, 39.